



Citoyen d'Europe

Le grand mouvement européen progressiste !

Journal de l'Association Citoyen d'Europe - N°14 - Avril 2013

Sommaire

Page 2

- Budget européen 2014-2020

Page 3

- Négociations sur le budget à long terme de l'UE: le PE définit sa position

Page 4

- CHYPRE : un plan B qui divise
- Bulletin d'adhésion 2013

A noter sur vos agendas

- Du 6 au 11 mai 2013
Semaine de l'Europe

- Mercredi 29 mai 2013
Festival mixité

EDITO

2014: EUROPE... dernière chance ?

A l'heure où, pour nous sortir d'une crise économique, sociale et sociétale qui peut nous conduire au pire, **l'Europe devrait être au rendez-vous** comme elle l'a été pour nous éviter de nouvelles guerres depuis 1945, **elle ne l'est pas, au contraire !**

Non seulement rien n'est fait, ou presque, pour relancer la croissance voire pour éviter la récession, non seulement l'Union Européenne reste soumise aux grands marchés financiers, **mais avec un budget en baisse elle se prive de nouveaux moyens d'actions.**

C'est le retour aux égoïsmes nationaux pour répondre aux injonctions des marchés relayés par la commission européenne.

C'est suicidaire.

2014 et les élections européennes constitueront sans doute notre dernière chance !

On peut l'espérer encore si on est optimiste.... mais....

En ce qui me concerne, je l'espère et à mon modeste niveau je continuerai à me battre pour cela.

C'est notre avenir et surtout celui de nos enfants qui en dépendent !

Pour Contacter Citoyen d'Europe
BP 70053
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex
citoyeneurope@gmail.com

Citoyen d'Europe sur Internet
www.citoyeneurope.org

Gérard CAUDRON
Président de Citoyen d'Europe

Budget européen 2014-2020

L'Europe adopte un budget en baisse pour la première fois de son histoire.

En février 2013 les dirigeants européens ont décidé des modalités d'un budget d'austérité pour les sept prochaines années.

Ils l'ont qualifié de " bon compromis" 960 milliards en crédits d'engagement et 908 milliards en crédit de paiement soit nettement en retrait par rapport aux propositions faites en novembre (973 milliards et 943 milliards) par le Président du Conseil Européen, elles-mêmes inférieures aux propositions de la Commission.

A noter que 960 milliards correspondent à 1% du revenu brut de l'Union Européenne. Concrètement cette décision correspond à une baisse de 3 % du budget 2014-2020. Ce budget satisfait bien entendu les britanniques dont le premier ministre a été jusqu'à annoncer un référendum sur l'appartenance de son pays à l'Union Européenne d'ici 2017.

Pour la France, elle considère avoir sauvé la PAC !! Les Britanniques voulaient moins de 900 milliards au lieu des 913 souhaités. Un nouveau fonds pour l'emploi des jeunes est créé et les fonds de cohésion à destination des régions les plus défavorisées obtiennent 4,5 milliards supplémentaires.

L'essentiel des coupes budgétaires permettant de parvenir à une baisse significative du budget pluriannuel sont opérées dans l'enveloppe destinée aux infrastructures, soit moins 10 milliards.

Les fonctionnaires de Bruxelles se voient amputés de 1,5 milliards.

Ce budget est un choix des Etats qui optent pour un repli sur soi en cédant à

l'euroscepticisme britannique et à une forme d'austérité générale alors que celle-ci est de plus en plus remise en cause par les peuples qui en subissent les méfaits.

Faut-il ajouter qu'à côté de la coupe drastique sur les infrastructures une certaine forme de cynisme s'est invitée dans le dossier par la baisse de l'aide aux plus démunis de 3,5 milliards à 2,1 milliards.

Cette mesure est une mesure d'austérité au bénéfice de ceux qui avaient comme principale préoccupation l'obtention d'un rabais (Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Suède et maintenant le Danemark dans une Europe qui n'ose pas croire en elle-même

Il faut noter toutefois que dès cette décision les quatre principaux groupes politiques du Parlement Européen ont immédiatement annoncé qu'ils refuseraient d'accepter ce budget qui ne renforcera pas en l'état la compétitivité de l'économie européenne.

A suivre donc le débat au Parlement européen dont la position, officialisée par un vote en mars, vous est expliquée dans un autre article.



Négociations sur le budget à long terme de l'UE: le PE définit sa position

Le mandat du Parlement, en vue de négocier le budget de l'UE pour 2014-2020 avec les États membres, a été approuvé dans une résolution le 13 mars 2013. Le Parlement a rejeté les conclusions du Conseil européen du 8 février, dans leur forme actuelle. Les députés veulent davantage de flexibilité et d'efficacité dans le budget.

La résolution préparée par les chefs de file des groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE/NGL a été adoptée par **506 voix pour, 161 voix contre** et 23 abstentions.

Pas de déficit

La résolution souligne le problème croissant de l'insuffisance des crédits de paiement qui empêche de payer les factures et met en péril les programmes de l'UE. En 2012, plusieurs programmes importants de l'UE, tels que Erasmus, le programme-cadre pour la recherche et le Fonds de social, étaient à court de financement, dès le début de l'année, en raison de cette insuffisance des crédits de paiement.

Le Parlement insiste pour que le problème des factures impayées de 2012 soit réglé avant de conclure les négociations du cadre financier pluriannuel (CFP), comme le prévoyaient les pourparlers du budget de l'an passé. Le Parlement veut également un engagement du Conseil attestant que toutes les factures dues en 2013 seront payées en 2013, de manière à éviter une reconduction du déficit dans le nouveau cadre financier. L'UE ne peut

pas, légalement, accuser un déficit.

Flexibilité, révision, ressources propres

La résolution donne aux négociateurs du Parlement un mandat solide pour assurer une flexibilité suffisante du CFP, afin de permettre une allocation optimale des ressources. Les députés demandent également une révision du CFP, afin de donner au Parlement nouvellement élu et à la Commission la possibilité d'influer sur les budgets hérités des législateurs actuels.

De plus, le Parlement plaide en faveur d'un budget de l'UE fondé sur un système de ressources propres véritables et souligne que toutes les dépenses doivent transiter par le budget.

Prochaines étapes

Les négociations informelles devraient aboutir à un règlement fixant le CFP. Ce règlement requiert l'approbation du PE mais également un accord inter institutionnel entre le Parlement, le Conseil et la Commission.

Le Parlement négocie parallèlement la base juridique des différents programmes de l'UE mais pour celui-ci, le Parlement et le Conseil décident sur la base de la codécision. En l'absence d'un accord d'ici le début de 2014, les plafonds du cadre financier pluriannuel de 2013 seront ajustés pour tenir compte de l'inflation.



CHYPRE : un plan B qui divise

Les bailleurs de fonds et les autorités chypriotes sont satisfaits, Les petits épargnants restent inquiets : le plan de sauvetage, basé sur une remise en cause profonde du secteur bancaire, interpelle.

Le plan « se concentre sur les deux banques qui posent problème et la protection entière des dépôts dans toutes les banques », a déclaré la directrice du FMI. Le plan de sauvetage est « équitable », a assuré de son côté le ministre allemand des finances.

Le prix à payer par Nicosie est très élevé. La deuxième banque du pays, la Laiki Bank (Popular Bank en anglais), sera mise en faillite de manière ordonnée. Elle sera scindée entre une « bad bank », entité résiduelle amenée à disparaître progressivement, et une « good bank », où seront regroupés les dépôts inférieurs à 100.000 euros, qui bénéficient d'une garantie publique dans l'Union européenne.

Cette mesure aura pour effet de réduire considérablement la taille du secteur bancaire chypriote, jugé surdimensionné par rapport à l'économie de l'île puisqu'il représente 750% de son PIB et les dépôts à 69 milliards d'euros (dont 1/3 en provenance de Russie.)

La population de Chypre était de 838897 habitants en 2011

Le PIB est de 18 milliards en 2012 et la dette publique 86% de celui-ci en 2012 pour atteindre certainement 92% en 2013.

Le déficit budgétaire a atteint 6,3% du PIB en 2011 et 5,2% en 2012

Le chiffre de la croissance a été de -2,4% en 2012 et le taux de chômage 14,7%

Le parlement européen par la voix de son Président a déclaré « qu'il n'était pas concevable que les économies des citoyens ordinaires servent à renflouer le secteur bancaire. La solution doit être interne à l'Europe et la proposition initiale manquait de transparence et de responsabilité démocratique en étant décidée à huis clos sans réflexion quant aux conséquences pour les citoyens ordinaires »

Après avoir parlé de « vol organisé » et refusé de rééchelonner le prêt souscrit en 2011 ainsi que la révision de son taux, les autorités russes ont estimé possible de soutenir les efforts du Président Chypriote et de la commission européenne pour résoudre la crise.

Cette évolution, malgré la décote prévue sur les dépôts de + de 100000€, est en partie due au fait que la banque semi publique russe VTB établie sur l'île est épargnée par le plan européen.

Si ce plan « dit de sauvetage » est mis en place rapidement, le prêt de 10 milliards d'euros pourra voir le jour dès le mois de mai.

Alors que ce triste épisode est en passe de s'achever, on parle déjà d'un autre petit pays (Slovénie) dont les difficultés pourraient être rapidement à l'ordre du jour.

Si l'on sait que de gros nuages très lourds s'installent également sur l'un des pays les plus endettés de la zone euro à savoir : l'ITALIE, les semaines qui viennent risquent d'être encore très acrobatiques.

Puissent nos dirigeants faire preuve de plus de solidarité et de bon sens collectif pour prendre les décisions qui s'imposent, non en fonction de leurs egos mais du bien être des peuples qu'ils représentent.



BULLETIN D'ADHESION 2013

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

E.mail :

Téléphone : Portable :

Souhaite adhérer à Citoyen d'Europe / renouveler ma cotisation

Montant de la cotisation 10 € autre : €

par chèque à l'ordre de Citoyen d'Europe / en espèces

Date

Signature

Collecteur : Claudine Platteau - 5 rue Joffre - 59493 Villeneuve d'Ascq
Tél. 09 79 39 06 22 ou BP 70053 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex